

# RESUME DES CARACTERISTIQUES DU PRODUIT

## 1. Dénomination du médicament vétérinaire

VENTIPULMIN GRANULE

## 2. Composition qualitative et quantitative

Un g			contient :
Substance(s)			active(s) :
Clenbutérol	.....	0,014	mg
(sous forme de chlorhydrate)			

Pour la liste complète des excipients, voir rubrique « Liste des excipients ».

## 3. Forme pharmaceutique

Granulés.

## 4. Informations cliniques

### 4.1. Espèces cibles

Chevaux.

### 4.2. Indications d'utilisation, en spécifiant les espèces cibles

Chez les chevaux :  
- Traitement des troubles respiratoires.

### 4.3. Contre-indications

Non connues.

### 4.4. Mises en garde particulières à chaque espèce cible

Le clenbutérol est une substance agissant sur le système respiratoire en tant que bronchodilatateur et est donc inscrit sur la liste des produits considérés comme dopants, publiée au Journal Officiel.

### 4.5. Précautions particulières d'emploi

#### **i) Précautions particulières d'emploi chez l'animal**

Dans les cas de bronchites ou de bronchopneumonies, associer un traitement antibiotique. Il est également possible d'associer un traitement sécrétoylique.

#### **ii) Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux**

Aucune.

#### **iii) Autres précautions**

Aucune.

#### **4.6. Effets indésirables (fréquence et gravité)**

Dans de rares cas, une fatigue légère a été observée après administration.

#### **4.7. Utilisation en cas de gestation, de lactation ou de ponte**

Chez la jument gravide, la fin du traitement doit intervenir au minimum 4 jours avant la date présumée du poulinage, sinon le principe actif peut avoir un effet sur le temps de déroulement de la mise bas en raison de sa propriété d'inhibition des contractions utérines. En période de lactation, un effet du principe actif éliminé dans le lait n'est pas à écarter pour le poulain, compte tenu du volume important de lait qu'il ingère par rapport à son faible poids.

#### **4.8. Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions**

En cas d'anesthésie générale par emploi d'atropine, un effet vasodilatateur et hypotenseur supplémentaire ne peut être exclu.

#### **4.9. Posologie et voie d'administration**

0,7 µg de clenbutérol/kg de poids vif, par voie orale, matin et soir.

Les granulés doivent être répandus sur une quantité réduite d'aliments. Une mesure rase contient dix grammes de granulé soit 140 µg de clenbutérol, dose pour 200 kg de poids vif.

La durée du traitement est d'au moins 10 jours pour les affections aiguës, d'au moins 15 jours dans les affections chroniques débutantes et d'au moins 30 jours dans les affections chroniques établies. La posologie par prise est réduite de moitié à partir du 10ème jour de traitement.

Le traitement par voie orale se fait d'emblée, si l'appétit de l'animal est conservé ou intervient en relais de la voie injectable après récupération de l'appétit de l'animal (en général en 1 à 5 jours).

#### **4.10. Surdosage (symptômes, conduite d'urgence, antidotes), si nécessaire**

En cas de surdosage, une légère tachycardie, des tremblements ou une sudation peuvent être observés.

#### **4.11. Temps d'attente**

Viande et abats : 28 jours.  
Lait : ne pas utiliser chez les animaux producteurs de lait destiné à la consommation humaine.

### **5. Propriétés pharmacologiques**

Groupe pharmacothérapeutique : sympathicomimétique bêta-2 sélectif.  
Code ATC-vet : QR03CC13.

#### **5.1. Propriétés pharmacodynamiques**

Le clenbutérol agit par stimulation sélective des récepteurs  $\beta_2$  adrénergiques qui provoquent la levée des spasmes des voies respiratoires.

#### **5.2. Caractéristiques pharmacocinétiques**

Son absorption après administration orale est très rapide et complète.

### **6. Informations pharmaceutiques**

#### **6.1. Liste des excipients**

Mannitol  
Lactose monohydraté  
Povidone  
Amidon de maïs soluble  
Amidon de maïs

#### **6.2. Incompatibilités majeures**

Non connues.

#### **6.3. Durée de conservation**

Durée de conservation du médicament vétérinaire tel que conditionné pour la vente : 3 ans.  
Durée de conservation après première ouverture du conditionnement primaire : 21 jours.

#### **6.4. Précautions particulières de conservation**

Aucune.

#### **6.5. Nature et composition du conditionnement primaire**

Boîte polyéthylène haute densité  
Bouchon polyéthylène basse densité, emboîtable par pression avec languette d'inviolabilité  
Cuillère polystyrène (16 ml, soit 10 g de granulés)

#### **6.6. Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments vétérinaires non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments**

Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la réglementation sur les déchets.

#### **7. Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché**

BOEHRINGER 29 69007 FRANCE	INGELHEIM AVENUE	ANIMAL TONY	HEALTH	FRANCE GARNIER LYON
-------------------------------------	---------------------	----------------	--------	---------------------------

#### **8. Numéro(s) d'autorisation de mise sur le marché**

FR/V/4921599				3/1981
Boîte	de	500		g

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

#### **9. Date de première autorisation/renouvellement de l'autorisation**

10/08/1981 - 10/08/2011

#### **10. Date de mise à jour du texte**

27/04/2020

